

Courbevoie, le 4 juin 2024,



A Monsieur Benoit Verschaeve, Secrétaire général de l'Académie de Versailles
A Madame Nathalie Lawson, DRH de l'Académie de Versailles
A Madame Cécile Meyza, Cheffe du service Parcours professionnels et
coordonnatrice mouvement à la DPE,

Objet : Dysfonctionnements dans l'affichage des résultats du mouvement intra second degré et la communication relative à cet affichage

Mesdames, Monsieur,

Cette année, de nouveau, les opérations du mouvement intra second degré à Versailles sont émaillées de nombreux dysfonctionnements. Sans rentrer dans les détails ni viser à l'exhaustivité, ces dysfonctionnements se sont produits à la fois au moment de la saisie des vœux, puis de l'envoi des accusés de réception, puis de l'affichage des barèmes, puis hier de l'affichage des résultats du mouvement.

Si des aléas informatiques peuvent toujours se produire, force est de constater qu'ils sont récurrents et semblent nous indiquer que SIAM et/ou I Prof et /ou la capacité à maintenir et faire évoluer ces outils sont définitivement sous-dimensionnés au regard du mouvement dans notre académie.

Si la responsabilité n'en incombe évidemment pas seule au rectorat et aux personnels de la DSI, c'est du rectorat de Versailles que les agent.es candidat.es à mutation reçoivent des communications, et nous nous faisons l'écho à ce propos de mécontentements légitimes :

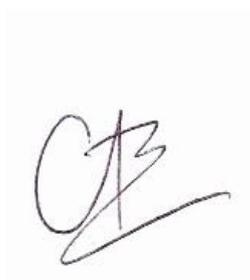
- Hier 3 juin en fin d'après-midi (puis de nouveau aujourd'hui 4 juin en début de matinée pour certain.es), les candidat.es à mutation ont reçu de l'adresse accueil-mutation@ac-versailles.fr des messages informatifs sur leur adresse professionnelle. Ces messages sont adressés avec en copie visible plusieurs centaines d'autres adresses de personnels dont le patronyme est proche du leur dans l'ordre alphabétique, au mépris de la RGPD et caractère personnel de la démarche de mutation.
- Ces messages font état de dysfonctionnements et de la recherche de solutions. Et il vaut toujours mieux informer que de laisser dans l'expectative sans rien communiquer, bien sûr. Au regard de l'attente des résultats de mutation qui est celle de milliers de collègues, quelques mots pour présenter des excuses ne seraient pas de trop. Les personnels concernés vivent cette absence de considération, même formelle, comme une maltraitance de la part de l'institution, alors qu'elle a bien besoin d'eux et eux.

- Au surplus, parmi les destinataires de ces messages se trouvent aussi les personnels qui ont saisi un ou des vœux dans SIAM sans les confirmer ensuite. Au regard des dysfonctionnements récurrents, cela ne peut qu'alimenter les craintes de se retrouver à muter même sans avoir confirmé cette volonté par les procédures prescrites, d'autant plus quand SIAM n'est à ce moment-là pas accessible.

Nous considérons qu'une communication aux agent.es de la part de leur employeur, qui fasse amende honorable sur les différents points soulevés ci-dessus, et selon des modalités respectueuses de la RGPD, serait plus que bienvenue.

Nous vous demandons de tirer le bilan des dysfonctionnements constatés à chacune des étapes des opérations de mutation. Notre organisation syndicale est bien évidemment disponible pour y contribuer. Nous souhaitons vivement que tout nouveau dysfonctionnement puisse être anticipé et prévenu, pour les opérations qui se poursuivent cette fin d'année scolaire jusqu'à la phase d'ajustement des affectations TZR, et bien sûr à l'avenir, en lien avec le ministère.

Nous vous prions de croire en notre attachement au service public d'éducation.

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'CB' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

Claire Bonhomme, secrétaire générale, pour le Sgen-CFDT de l'académie de Versailles